

Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2017

Judi 18 janvier 2018 au Golf du Gouverneur

Membres et Clubs présents

Sur 32 clubs, 27 sont représentés. Maurice Villard, Président de la Ligue Rhône-Alpes de golf et Armand Auch-Roy, Vice Président sont également présents.

Rapport moral du Président

La séance est ouverte à 10H30. Le Président Jean-Noël Bridon remercie les participants de leur présence, et particulièrement les Président et Vice -Président de la ligue et souhaite une bonne année à l'assemblée. Il qualifie l'année écoulée réussie malgré la baisse d'adhérents. Ce qui peut s'expliquer par une multitude de compétitions organisées, trophées, coût des déplacements et le vieillissement de la catégorie d'âge concernée (Les membres deviennent seniors 2 et les nouveaux seniors potentiels encore en activité ne peuvent assurer l'équilibre).

Suit le bilan de l'Association :

Les adhérents : au nombre de 938 elle enregistre une baisse de 120 adhérents dont 70 adhérents pour Esery et GCL qui ont quitté l'ASGRA. La Haute Savoie met en place un championnat seniors nous fait perdre les 10 membres de Giez en 2018.

Les clubs : Les 32 clubs sont bien répartis sur tout Rhône Alpes :
7 clubs de plus de 40 adhérents Aix 95 et St Etienne 60 adhérents.
8 clubs entre 25 et 40 adhérents
10 clubs entre 15 et 25 adhérents.
7 clubs de moins de 14 adhérents.

L'intégration de l'Auvergne dans la ligue suit son chemin le Chambon intégré en 2017 aura une compétition en 2018 et nous acceptons une association Riom/Montpensier en tant que membres et aura une compétition en 2019.

Les effectifs par catégorie : légère baisse chez les dames et stable chez les seniors 2.

La participation aux compétitions : (hors les match Play et le scramble de fin d'année) la participation aux compétitions est en légère baisse avec un total de 2767 participants (2935 participations en 2016) avec une moyenne de 86 joueurs par rencontre (contre 95 en 2016) pour 32 rencontres (1 compétition de plus qu'en 2016).

Répartition des participations par formule: pour les S1 et S2, 67 et 77 joueurs en moyenne mais 39 au S1 à Albon et 41 au S2 à Giez.

G1 G2 sur 8 compétitions, 5 étaient groupées et 4 simultanées.

Scrambles 9 compétitions : 4 à plus de 100 joueurs et 2 à 36 joueurs (les Arcs et les Chanalets)

Toujours plus de participants en début d'année qu'en fin d'année dû sans doute au désir de jouer à la sortie de l'hiver.

Beaucoup de monde au critérium (plus de 130 participants) comme en 2016.

Les clubs qui ont le plus grand nombre de participations: St Etienne 347, Aix 210, Sorelle 200, Gouverneur 191, Valence 189

Les membres qui participent le plus aux compétitions par rapport au nombre d'inscrits à l'Asgra appartiennent à Commanderie dont tous les membres ont participé à au moins une compétition..

Le rapport moral approuvé à l'unanimité et quitus est donné

Rapport financier

Le Trésorier Alain BOURDEAUX présente le bilan financier de l'exercice 2017. Tous les comptes ont été validés par le cabinet d'expertise comptable.

Côté recettes, le montant des cotisations s'élève à 31700 €, et la contribution de la ligue à 1250 €. Côté dépenses, le coût des compétitions (lots/buffet) s'élève à 20115€ et celui de la fête contenu à 4700€ (soit moins qu'en 2016). Une réunion des directeurs en plus et le début d'automatisation des classements ont les autres postes de dépenses les plus significatifs.

L'exercice 2017 s'achève avec un résultat positif de 800€ et une trésorerie de 24700€ répartie entre le compte bancaire (10400€) et un livret A (14300€)

La question est posée sur le bien fondé de l'impression du calendrier papier (presque 1000 €): OUI on continue à le faire car très demandé dans certains clubs et élément de promotion de l'Asgra et des partenaires.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité et quitus est donné au Trésorier que le président remercie pour sa bonne gestion.

Le budget prévisionnel 2018

Le budget prévisionnel est commenté par le Trésorier : prudence sur le nombre d'adhésions et donc ressources de 34500€ (cotisations + ligue), hausse des dépenses de compétition (création d'une catégorie dame senior2) et de la fête, mais dépenses de fonctionnement contenues conduisent à un budget en équilibre.

Bilan sportif

Jacques Fallavier rappelle qu'en cas de surnombre lors d'une compétition, les joueurs sont pris dans l'ordre sur la liste d'inscription envoyée par les clubs. Mi-octobre 32 joueurs avaient été refusés sur l'année et 32 joueurs refusés à Evian suite aux heures de départ imposées par Evian. Pour les indécidés qui se scratchent, aucune sanction n'a jamais été appliquée mais devant la recrudescence de scratches nous allons bientôt être obligés d'y venir.

Face aux défections passées dans les match-play, l'instauration de la caution mise en place en 2016 est reconduite. Merci de régler en chèque, ceux-ci sont restitués au plus tard pour la fête et en cas d'absence détruits. Surtout pas de virement.

Légère amélioration sur le temps de jeu durant les compétitions mais peut encore progresser. Jacques Fallavier donne ensuite lecture du palmarès des vainqueurs des différentes compétitions (belle présence des joueurs de St Etienne sur les podiums) et félicite les joueurs comme les clubs pour leur assiduité. .

Classement 2017 :

Challenge Rhône Alpes : 1° St Etienne, 2° Bresson, 3° Chassieu.

Match Play Brut: 1° Aix les Bains, 2° Bresson Net : 1° Gonville, 2° Le Clou

4 Balles: 1° St Etienne, 2° Valence, 3° Gouverneur

Scramble: 1° St Etienne, 2° Gouverneur, 3° La Sorelle.

Activités festives :

Le voyage

Chantal Desmurs présente le voyage qui a été réalisé en Italie. Compte tenu du nombre d'inscrits et pour refuser personne, 2 semaines ont été programmées, une semaine avec 40 personnes et la seconde avec 25 personnes. 65 participants au total. Bonne ambiance et belle réussite.

La fête à la Bresse

Martine Bogossian rappelle que la journée avait réuni 113 joueurs en scramble à la Bresse et que le soir 130 personnes se sont retrouvées toujours à la Bresse pour la remise des prix, le dîner très apprécié et à la soirée dansante en toute convivialité. Une journée très agréable et une fête très réussie.

Nouveautés 2018 soumis à l'approbation de l'AG:

Jean-Noël BRIDON informe l'assemblée du changement de :

Cotisations annuelles changées de 34€ à 36€.

Inchangés les GF à 37€ et 41€ dans les 3-5 cas particuliers

Reconduction de la limitation de la contribution au buffet/cocktail à 700€ ou 6€ si moins de 100 joueurs.

Maintien d'une caution à l'inscription des équipes en MP (185€ = 5 joueurs). Remboursable.

Approbation de l'ensemble par l'assemblée.

Points clés

Jean Noël BRIDON souligne les changements suivants pour 2018.

Le club de Giez nous a informé qu'il quittait l'ASGRA.

Le club du Chambon intègre l'ASGRA et organise une compétition en 2018.

Discussion avancée avec Riom-Montpensier proposition de l'AG à intégrer les membres de Riom et Montpensier avec une compétition en 2019 à Montpensier. La question pour intégrer Riom golf 18 trous mais compact et organisant la compétition à Montpensier a été soumise à un vote 2 clubs sont contre sur 27. Un protocole des 18 trous doit être mis en place.

Le bureau a mandat pour prendre contact avec les Volcans qui serait le 3^{ème} club côté Auvergne.

Sortie prévue à Evian fin octobre : prix du GF en fonction de l'état des greens (carottage).

Reconduction des réunions responsables ASGRA le 27 février à Mionnay et le 8 mars à Aix les Bains.

Accord pour ne plus faire de cartes d'adhérents. L'impression du certificat d'adhésion à l'ASGRA se fait sur le site par chacun des membres avec un mot de passe que les membres pourront se procurer auprès de leur responsable.

Simplification des outils informatiques utilisés pour le calcul des classements afin que ce calcul puisse être fait par plus de personnes du bureau.

Association des Seniors Golfeurs Rhône Alpes
Chez M. Bridon 110 Impasse du Clos du Pontet 69250 Curis au Mont d'Or
Tél: 04 37 92

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901

Le calendrier 2018

Une grande attention a été accordée dans la répartition des diverses compétitions. Les 32 clubs recevront une compétition et presque tous vos souhaits de dates ont été respectés.

Challenges :

8 compétitions S1 et S2,

Critérium ASGRA sur 2 jours. Reconduit au Gouverneur sur un seul parcours

Reconduction de 2 S1/S2 dans le même club : au Clou et à Charmeil.

Classement final sur les 5 meilleurs résultats.

Championnat de 4 balles:

7 compétitions, pas de simultanées, mais 4 G1/G2 groupés afin d'augmenter la participation

Classement final sur les 5 meilleurs résultats.

Championnat de scramble à 2:

8 compétitions, formule très prisée.

En plus du traditionnel shot -gun avec repas aux Arcs, introduction de cette formule au Beaujolais en 2018.

Comité Directeur Elections

Restent au comité :

Elus en 2016, Jean Noël Bridon, Michele Roy.

Elus en 2017 Christine Habegre, Alain Bourdeaux.

4 postes à pourvoir

Fin de mandat (élus en 2014) Martine Bogossian, Chantal Desmurs qui se représentent et Jacques Fallavier qui ne se représente pas.

Démission Patrice Mahe élu en 2016.

2 candidatures : Michel Servy Jean Pierre Magnon

Résultat des votes : M Bogossian, M Servy, JP Magnon 296/296, C Desmurs 284.

2 bulletins nuls

Le bureau se compose après réunion en fin d'AG :

Président d'honneur : Patrick GEFFRIAUD.

Président : Jean-Noël Bridon.

Vice-présidente : Chantal Desmurs.

Trésorier : Alain Bourdeaux.

Trésorier adjoint : Michel Servy.

Secrétaire : Christine Habègre.

Capitaine des jeux : Jean Pierre Magnon.

Secrétaire adjointe et membre de la commission sportive : Michèle Roy.

Relation ligue : Martin Bogossian.

Pour faire profiter le bureau de sa maîtrise du sujet, Jacques Fallavier a accepté de renforcer la commission sportive.

Tirage au sort des Match Play

Le tirage au sort est ensuite effectué pour les 22 équipes inscrites réparties en 4 poules.

Match Play 2018 : tirage au sort des 4 poules

Tirage au sort 1/16 de finale

Match Aller/ Retour

Dates limites: début 1 avril- fin1 juin 2017

2 équipes exemptées des 1/16 par tirage au sort : Aix et Bresson vainqueur et finaliste 2017

Association des Seniors Golfeurs Rhône Alpes
Chez M. Bridon 110 Impasse du Clos du Pontet 69250 Curis au Mont d'Or
Tél: 04 37 92

Association régie par la loi du 1^o juillet 1901 et le décret du 16 août 1901

POULE 2018

POULE 1 : CHANALET, CHARMEIL, CORRENCON, VALENCE.

POULE 2 : ANNECY, CHAMONNIX, DIVONNE, GONVILLE.

POULE 3 : BRESSE, CLOU, COMMANDERIE, GOUVERNEUR, MIONNAY, SORELLE.

POULE 4 : ALBON, BEAUJOLAIS, FOREZ, SALVAGNY, ST ETIENNE, VERGER.

Discours de Clôture :

Le Président de la Ligue Rhône-Alpes Maurice VILLARD prend brièvement la parole pour réaffirmer son soutien à l'ASGRA dont il souligne le dynamisme. Il félicite Jean Noël BRIDON et toute son équipe pour le travail d'excellence accompli dont il a des retours par l'intermédiaire de ses contacts avec les clubs. Il réaffirme le soutien de la Ligue à l'Asgra. Il propose une meilleure collaboration avec Armand AUCH ROY pour l'établissement du calendrier afin d'éviter une concurrence délicate et rappelle que l'institution des trophées seniors est sous la directive de la FFG. Il évoque l'aide modeste apportée par la Ligue (soumise aussi à des contraintes budgétaires), dotation qu'il faut surtout considérer comme un geste amical saluant les actions de l'ASGRA.

Afin de nous permettre de promouvoir l'ASGRA il nous propose une place sur son stand pour le salon du golf le 17 et 18 mars à Eurexpo

Il évoque la fusion avec l'Auvergne d'où quelque surprise financière héritée et soutient l'initiative de l'ASGRA de vouloir intégrer Riom et Montpensier dans notre association en signe d'ouverture sur la partie Auvergne de la région.

Il nous informe que la FFG met en place le « JE SUIS PRET JE JOUE » afin d'accélérer le jeu

La ligue se porte bien avec 51000 licenciés est la 2 -ème place en France d'où la phrase d'Armand Auch-Roy suite à notre 2 -ème place "une petite équipe est une équipe qui gagne" .

Il remercie chacun pour sa contribution à la pérennité de cette association dans le monde du golf.

Jean-Noël BRIDON remercie enfin Maurice Villard et toute l'assemblée pour l'attention accordée et leur souhaite une bonne saison 2018

La séance est levée à 13h00.

Rédacteur du compte rendu
Michele ROY

Le Président,
Jean Noël BRIDON

Association des Seniors Golfeurs Rhône Alpes
Chez M. Bridon 110 Impasse du Clos du Pontet 69250 Curis au Mont d'Or
Tél: 04 37 92

Association régie par la loi du 1° juillet 1901 et le décret du 16 août 1901